



Mandat de recherche contre gérance locative

Par **leoomer**, le **17/02/2013** à **00:08**

bonjour, j'ai signé un mandat de recherche établi à mon nom, qui fait office également de bon de visite, auprès d'un agent immobilier pour visiter un restaurant.rrnrnFinalement, impossible de faire affaire car l'agent immobilier a établi 9000€ HT de frais pour une affaire à 35000€ net vendeur, et il refuse de baisser sa commission.rrnrnOn m'a dit que pour être valable, le mandat devait être daté par le mandat et non par l'agent immobilier... est-ce vrai ?rnMa femme n'est pas mentionnée sur le mandat/bon de visite, peut-elle donc acheter en son nom sans risque avec l'agence ?rrnrnEnfin, la mise en location gérance de ce fonds de commerce, est-ce considéré comme une vente et devrais-je payer la commission à l'agence ?rrnrnMerci pour tout, cordialement.